

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 22 Présents : 15 Votants : 19</p> <p>Ont voté : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mil dix-neuf, le seize mai à vingt heures trente à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le dix mai deux mille dix-neuf, s'est réuni en conseil municipal à la mairie, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p>Étaient présents : Serge FAGES, Elisabeth CAILLOZ, Jean Jacques RUER, Catherine STARON, Elyane CLOP, Pascale TURMEL-LOTTEAU, Elisabeth CHENAU, Adeline FILLOT, Jérôme MONVAILLIER, Thierry DILLENSEGER, Sébastien BLANC, Véronique PROT, Jean Pierre COMBLET, Bénédicte JOUVE et Ernest FRANCO</p> <p>Absents : Michel REGNIER, Pascale MILLOT HAUK, Dominique REGNIER, Pascale BONNIER, Françoise ROUBIN, Pascale LECONTE, et Christophe PINEL</p> <p>Pouvoirs : Pascale MILLOT HAUK (pouvoir donné à Elyane CLOP), Pascale BONNIER (pouvoir donné à Serge FAGES), Françoise ROUBIN (pouvoir donné à Adeline FILLOT), Christophe PINEL (pouvoir donné à Thierry DILLENSEGER)</p> <p>Secrétaire de séance : Pascale TURMEL LOTTEAU</p>
--	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2019-037
SEANCE DU 16 mai 2019**

OBJET : Adoption du règlement de fonctionnement de la Bibliothèque municipale de Vourles

*Vu le Code général des Collectivités territoriales,
Vu la délibération n°2007-061 relative à la modification des tarifs de la bibliothèque et validation du règlement intérieur,
Vu les délibérations n°2012-009 du 29 février 2012 et 2015-044 relative validation du règlement intérieur*

Monsieur le Maire rappelle que la Bibliothèque est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la culture et la documentation de la population.

Il convient de valider quelques modifications d'organisation mineures du règlement et l'ajout des mentions relatives à la mise en place du RGPD.

Le conseil municipal,

Monsieur Serge FAGES, Maire entendu

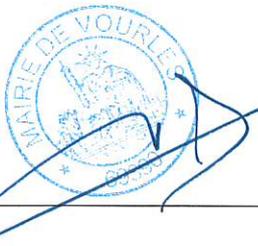
A l'unanimité des membres présents et représentés

ADOpte le règlement de fonctionnement de la Bibliothèque de Vourles tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

<p>Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture Le Et publication Le</p> <p>Le Maire, Serge FAGES</p>		<p>Fait et délibéré les jours, Mois, an et heure que susdits et ont signé au registre les membres présents Pour copie conforme,</p> <p>Le Maire, Serge FAGES</p>	
--	---	--	---

Accusé de réception en préfecture
069-216902684-20190516-2019-037-DE
Date de réception préfecture : 21/05/2019